



LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION

Le 18 décembre 2023

AUX USAGERS DU RÉSEAU D'AQUEDUC SECTEUR DU DOMAINE ESCAPAD

Pour faire suite à l'avis d'ébullition
émis le 14 décembre 2022,
veuillez prendre note qu'il n'est
plus requis de faire bouillir l'eau
avant de la consommer.